

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE MAGRITTE – PV CoQ 17 – 12 novembre 2020

Présents : Voir liste des présences en annexe

Lieu : Microsoft teams (Visioconférence)

Heure de début : 18h00 (17h45)

Heure de fin : 19h15

La 17^{ème} réunion de la Commission de Quartier du Contrat (CoQ) de Quartier Durable Magritte commence à 18h05. Marc Janssens, chef du service CQD énonce alors les différentes consignes à respecter pour assurer le bon déroulement de cette réunion en vidéoconférence.

Il poursuit avec le premier point à l'ordre du jour, l'approbation des pv des précédentes CoQs. Le service a reçu dans le courant de l'après-midi, de la part d'un des membres, une longue liste de questions et remarques. Nous avons commencé à les examiner mais n'avons pas eu le temps de tout passer en revue. Il est donc proposé d'examiner tout cela en détail, d'apporter les adaptations éventuellement nécessaires et dès lors de postposer l'approbation de ces PV à la prochaine réunion de la CoQ.

Les membres de la CoQ s'exprimant via le « chat » de Microsoft Teams marquent leur accord.

C'est alors le Bourgmestre qui prend la parole, il suggère que les pv des CoQ soient à l'avenir réalisés de manière beaucoup plus synthétiques.

M. Janssens introduit alors la présentation d'Aurore Rousseau, cheffe de projets, portant sur la modification du programme.

Mme Rousseau présente la modification du programme à l'aide d'une présentation PowerPoint. En parallèle et à la suite de questions elle rajoute quelques précisions concernant l'avancement des projets matériels :

- CHA 02 :
 - Les travaux sont réalisés conformément au permis délivré à l'exception :
 - des arrêts de tram qui ont été légèrement déplacés ;
 - la non-réalisation de la Water Plaza car le sol étant pollué on ne peut réinfiltrer les eaux. D'un commun accord avec Bruxelles Environnement, qui finançait le projet à hauteur de 100.000 €, il a été décidé de déplacer ce financement sur le projet de rue exemplaire (COL 03 – rue des Augustines).
 - Le planning des travaux :
 - le chantier de la rue Jules Lahaye est quasiment terminé à l'exception des plantations (encore à programmer) et luminaires (début 2021) ;
 - les travaux du parvis sont en cours et devraient être terminés, sauf imprévus, ce mois-ci ;
 - la charnière côté petite rue Essegheem: cette partie des travaux est en attente suite aux travaux en cours au 162 de la rue Jules Lahaye et afin de se coordonner avec le projet CHA

03, le principe étant de laisser un aménagement propre et confortable dont le quartier pourra profiter en attente des travaux du CHA 03.

- VAL 01 :
 - le Bourgmestre fait une parenthèse pour expliquer les différentes procédures de ventes mises en place par la SNCB pour ce terrain. Il dit que la SNCB s'estime exonérée des obligations des propriétaires-vendeurs telles que, par exemple, l'obligation de dépolluer le sol. Il attendait une démarche plus conviviale de la part d'une instance publique et regrette fortement leur comportement qui, sous certains aspects, s'apparente à celui d'un voyou. Il informe ensuite que la SNCB a annoncé que le terrain serait mis en vente prochainement à 1.000.000 € et annonce que le collègue a pris la décision d'injecter les 500.000 € supplémentaires car c'est un projet indispensable pour le quartier et pour Jette.
- VAL 02 : Intervention de l'Abordage : la Maison de l'abordage est-elle maintenue ou pas dans la modification du programme du CQD Magritte ?

Réponse : Il reste un petit budget pour équipement de type préau au sein du VAL 02 mais en ce qui concerne les locaux pour les associations ceux-ci ont été redistribués et se retrouvent au sein des 2 maisons de quartier situées petite rue Esseghem.

Ce petit budget permettra d'améliorer l'infrastructure pour les activités de l'abordage (sport, ...) qui auront lieu à cet endroit.

La maison de l'Abordage a donc été supprimée dans le cadre de la modification du programme du CQD Magritte suite à cette redistribution des locaux pour les associations.
- COL 02a : Le chantier est terminé, les associations sont les bienvenues. Sources d'Harmonie a déjà investi le rez pour un stage pendant le congé de Toussaint !

Le 1^{er} étage est composé de 3 espaces : 2 salles polyvalentes indépendantes et un local de repos équipé d'une kitchenette à destination des associations et du personnel de l'activité socio-économique du rez (projet de Rouf).

Marc Janssens propose ensuite de passer au point suivant, la présentation de Mme Anne Collard, représentante de la STIB.

Mme Collard expose le projet de Terminus le long du cimetière, avenue Secrétin et boulevard de Smet de Naeyer conformément à sa présentation PowerPoint.

A la suite de cette présentation M. Janssens mentionne qu'il est important de retenir que le projet pourra être examiné en détail lors de l'enquête publique qui aura lieu au sujet de la nouvelle demande de permis d'urbanisme et qu'une séance d'information publique devrait être organisée à cette occasion.



Le Bourgmestre rappelle alors que le projet initial du Terminus avait été très critiqué particulièrement pour sa similitude avec une gare ferroviaire et que le projet proposé actuellement est beaucoup plus modeste, il modifie en effet l'espace dans des proportions améliorées. Il conclut en disant que le projet répond très largement à l'ensemble des critiques qui avait été formulées par les habitants.

Mme Collard complète alors qu'un plan de gestion des eaux et les critères du plan Good Move ont également été inclus dans le projet modifié.

La présentation n'ayant pas suscité de questions, Marc Janssens termine la réunion en informant que les membres de la CoQ, si la STIB ne s'y oppose pas, seront tenus au courant du déroulement de l'enquête publique via les différents canaux de communications.

La CoQ termine, il est 19h15.